

## Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 18 juin 2024

L'an 2024 et le 18 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de FOUCHARD Mikaël, Maire

**Présents** : M. FOUCHARD Mikaël, Maire, Mmes : BOURDAIS Isabelle, CHEVALIER Marie-Bernard, DASSE Claudine, DUGAST Mireille, MM : CROUILLERE Stéphane, GODET Roger, ROUZIER Thomas, SENEGON Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme REGNAULD Virginie à Mme DASSE Claudine, M. CRAVEIA Jacques à M. FOUCHARD Mikaël

Absent(s) : MM : FORGET Nicolas, RAVAND Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DUGAST Mireille

### Délibération N° 2024-27- (11 pour)

**Objet de la délibération** : Décision Modificative N°2

Suite à l'achat immobilier et une régularisation pour le FCTVA, il est nécessaire de faire les modifications budgétaires suivantes :

#### Investissement

##### Recette

Chapitre 021 + 3 940.00 €

Compte 1641 + 120 000.00 €

Compte 212 + 47 526.96 €

##### Dépenses

Compte 2132 + 120 940.00 €

Compte 212-14 - 57 571.20 €

Compte 231-14 + 105 098.16 €

Compte 1641 + 3 000.00 €

#### Fonctionnement

##### Dépenses

Chapitre 023 + 3 940.00 €

Compte 615228 - 6 200.00 €

Compte 66111 + 2 260.00 €

### Délibération N° 2024-28- (11 pour)

**Objet de la délibération** : Contrats saisonniers pour deux agents

Pour faire face à une surcharge de travail pendant la saison estivale, le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide de faire des contrats saisonniers pour deux agents, un agent sur 3 mois et un autre agent sur deux périodes consécutives.

Donne pouvoir à Mr le Maire pour signer les contrats.

### Délibération N° 2025-29- (11 pour)

**Objet de la délibération** : Droit de préemption urbain

Propriété M. et Mme MICHEL

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la déclaration d'intention d'aliéner souscrite par Maître Bénédicte BARBE-TEILLOT, Notaire à Conlie, concernant l'immeuble cadastré section AA n° 25, d'une superficie de 290 m<sup>2</sup>, appartenant à M. et Mme MICHEL et soumis au Droit de Préemption Urbain. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption dont dispose la commune.

### Délibération N° 2025-30- (11 pour)

**Objet de la délibération** : Admission des sommes en non valeurs sur budget assainissement

Monsieur le Comptable public de Conlie informe la commune que des créances sont irrécouvrables. Les redevables sont insolvables ou introuvables malgré les recherches. Ainsi, il demande l'admission en non-valeur de titres datant de 2019 pour un montant total de 331,44 €.

### Délibération N° 2025-31- (11 pour)

**Objet de la délibération** : Demande de subvention dans le cadre de la CPDL pour des travaux de sécurisation du centre bourg

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de présenter le dossier de demande de subvention de la DETR et CPDL concernant la mise en place d'un système de vidéo protection sur différents sites de la commune,

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la sécurisation du centre bourg.

La commune demande donc par principe le montant maximum de subvention

Une mise en concurrence sera effectuée par voix consultative,

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet.

Le conseil municipal approuve cet exposé, après en avoir délibéré,

**AUTORISE**, Mr le Maire à déposer un dossier de demande de subventions et à signer tous les documents relatifs à la suite de ces dossiers,

**SOLLICITE** une subvention au taux maximum du montant de la dépense,

**-DESIGNE** M. le Maire en qualité de référent de la commune pour le suivi de cette opération,

**Questions diverses :-**

Présence chien au portail de l'école

Le Maire clôt la séance à 20 h 15